

Comité de Cohabitation Port-Communauté



Rencontre du 15 mai 2018, 11h30 à 13h30

Compte-rendu de réunion

PRÉSENTS :	Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Caroline Brodeur	Organisme des bassins versants de la Capitale
	Michel Caseault	Ville de Lévis (<i>en remplacement de Philippe Meurant</i>)
	Martin Claveau	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Olivier Collomb d'Eyrames	Regroupement des organismes de personnes handicapées, région 03
	Martin Genois	Gestev/Club Nautique de la Baie de Beauport
	Mario Gros-Louis	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio
	Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
	Marie-Claude Jean	Ville de Québec (<i>en remplacement de Charles Marceau</i>)
	Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale (<i>en remplacement d'Alexandre Turgeon</i>)
	Yvan Ouellet	Conseil de quartier Maizerets
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
	Raymond Taillefer	Comité des citoyens du Vieux-Québec
	Nicole Trépanier	Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)
ABSENTS :	Pascale Moisan	Coopérative du Quartier Petit-Champlain
INTERVENANTS :	Mario Girard	Administration portuaire de Québec
	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Marie-Ève Lemieux	Administration portuaire de Québec
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société
RAPPORTEUR :	Dave Arseneau	Transfert Environnement et Société

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

1. Mot de bienvenue

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne, remercie les membres pour leur présence.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. André Delisle, animateur de la réunion, repasse l'ordre du jour pour adoption. Celui-ci est accepté par les participants et figure à l'annexe 1.

3. Présentation sur la réalité et les enjeux des administrations portuaires

M. Mario Girard, PDG de l'Administration portuaire de Québec (APQ), remercie le comité de son accueil. Il rappelle le contexte de sa présentation, qui vise à répondre à des questions formulées par le comité lors de réunions précédentes, notamment sur le fonctionnement d'une administration portuaire et la justification du projet Beauport 2020.

LES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

M. Girard explique que l'APQ n'est pas une société d'État fédérale, mais plutôt un organisme à gouvernance partagée. En 1999, le gouvernement canadien a sélectionné 18 ports jugés stratégiques dont 5 situés au Québec, et en a fait des entités autonomes. Depuis, c'est le conseil d'administration de l'APQ qui prend les décisions relatives au port.

Cela dit, le gouvernement canadien conserve un droit de veto sur certains aspects, par exemple :

- Une administration portuaire ne peut changer la vocation de ses actifs sans l'autorisation d'Ottawa;
- Elle doit respecter une limite d'emprunt préautorisée (fixée à 110 millions \$), ou alors obtenir une autorisation spéciale pour emprunter des fonds au-delà de cette limite;
- Plusieurs membres du conseil d'administration sont également nommés par Ottawa.

LA SITUATION DE L'APQ

M. Girard explique qu'à son entrée en poste en 2011, son mandat était constitué de deux grands volets :

- Commercial : la situation financière du Port de Québec était difficile, en raison des infrastructures vieillissantes. La mise à niveau de ces infrastructures nécessiterait 300 millions \$, alors que les bénéfices annuels sont de 3 à 4 millions \$, ce qui signifie qu'il faudrait environ 100 ans pour compléter les travaux, un contexte qui n'est pas souhaitable;
- Communautaire : l'objectif était de reconnecter le Port de Québec avec la communauté avoisinante, en misant sur trois piliers :
 1. Mettre sur pied un plan de relations citoyennes (d'où est né le présent comité, entre autres);
 2. Miser sur un aménagement urbain de qualité;
 3. Élaborer un plan d'action de développement durable.

Par ailleurs, l'équipe responsable de l'environnement s'est agrandie et plusieurs efforts ont été investis dans ce volet. Grâce à ces efforts, le Port de Québec a été le premier en Amérique du Nord à recevoir deux reconnaissances :

- En 2015 : le niveau « excellence et leadership » du programme de l'Alliance verte;
- En 2016 : la *Marine Environment Protection Award for Ports* donnée par l'organisme NAMEPA.

LA JUSTIFICATION DU PROJET BEAUPORT 2020

M. Girard explique que le projet Beauport 2020 (B2020) s'inscrit dans un courant mondial. En effet, le Canal de Panama sera élargi, sa profondeur passant de 12 à 15 mètres et pouvant accueillir des navires à plus grande capacité. Ainsi, la tendance mondiale va dans le sens de navires plus larges, nécessitant une plus grande profondeur d'eau.

Dans ce contexte, la profondeur d'eau au Port de Québec représente un avantage stratégique important. Cela permet de diminuer significativement les travaux de dragage nécessaires dans le secteur de B2020. Pour les autres ports dont la profondeur d'eau est moindre, les travaux de dragage peuvent constituer des coûts et délais importants, en plus des impacts environnementaux liés à des travaux majeurs de dragage.

M. Girard explique que les ports de la côte est américaine se préparent depuis plusieurs années à l'arrivée de navires de plus grande envergure. Par ailleurs, depuis une vingtaine d'années, le corridor de commerce du fleuve Saint-Laurent perd des parts de marché : son tonnage de matières transportées plafonne, alors que le tonnage mondial a augmenté significativement

En bref, l'objectif de B2020 vise à faire face aux joueurs américains, pour préserver les investissements au Québec, et générer les revenus nécessaires à l'entretien des infrastructures vieillissantes du Port de Québec. M. Girard mentionne que l'APQ a fait appel à de nombreuses firmes et à des experts internationaux pour faire avancer ce projet.

AUTRES DÉTAILS SUR LE PROJET BEAUPORT 2020

Lors de réunions précédentes, le comité s'est questionné sur la part des investissements publics et privés, tant pour l'entretien actuel du Port que pour B2020. M. Girard informe le comité d'un récent accord avec Ottawa, pour un montant de 15,5 millions \$, afin de mettre à niveau certaines des infrastructures actuelles du Port de Québec. L'APQ ajoutera à ce montant une participation de 15,5 millions \$, pour un total de 31 millions \$ d'investissements.

Toutefois, cette somme représente une faible partie de l'argent nécessaire pour effectuer tous les travaux; ce pourquoi l'APQ doit obtenir des revenus supplémentaires. Quant au financement requis pour le projet B2020, l'APQ mise aussi sur des partenaires privés, qui estiment que le projet est intéressant, notamment grâce à la profondeur d'eau de 15 m.

Enfin, le comité s'est également questionné sur la vision d'ensemble du Port de Québec, et la perception d'une certaine improvisation dans les projets annoncés. À ce sujet, M. Girard confirme qu'une vision a été établie pour chaque secteur du Port. Cette vision inclut un objectif de revenus à atteindre, afin d'être en mesure d'entretenir les infrastructures. Il précise que l'objectif n'est pas de dégager des profits, mais plutôt d'atteindre un équilibre viable.

La présentation a suscité de nombreux échanges. Voici un résumé des questions et commentaires exprimés :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
En 1999, qu'est-il advenu des ports qui n'ont pas été sélectionnés par le gouvernement canadien pour devenir des administrations portuaires?	L'APQ précise que le statut de ces ports varie. Certains appartiennent aux municipalités. Celui de Bécancour est un cas particulier, étant le seul à être entièrement la propriété du gouvernement du Québec. Par ailleurs, le gouvernement du Québec est en négociation afin d'acquérir cinq nouveaux ports.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Pouvez-vous expliquer davantage la situation des croisières au Port de Québec?</p>	<p>L'APQ explique que les activités des croisières engendrent des coûts relativement élevés, en raison des aménagements nécessaires et des mesures en matière de sûreté et de sécurité.</p> <p>De plus, il n'est pas évident de hausser les tarifs des croisières, car le marché est très compétitif.</p> <p>C'est pourquoi il n'est pas possible de rentabiliser un port avec les croisières. Toutefois, celles-ci génèrent des retombées dans la communauté d'accueil (hôtels, restaurants, etc.), et le Port de Québec y accorde une grande importance.</p>
<p>Dans le cadre du projet B2020, vous dites que 85 % des marchandises arrivant à Québec par bateau seront ensuite transportées par train.</p> <p>Cela correspond à quel tonnage annuel? Est-ce que ce tonnage inclut aussi le poids du conteneur-même, ou seulement de la marchandise?</p> <p>Enfin, comment arrivez-vous à vos chiffres quant au nombre de camions supplémentaires sur les routes?</p>	<p>L'APQ explique que les quantités de marchandises sont estimées non pas à partir du poids, mais bien à partir du nombre de conteneurs, en utilisant l'unité de mesure appelée « équivalent 20 pieds » (EVP).</p> <p>Autrement dit, les quantités sont calculées comme si elles étaient toutes entreposées dans des conteneurs d'une taille de 20 pieds, même si, de nos jours, les conteneurs font souvent 40 pieds.</p> <p>Annuellement, le terminal B2020 pourrait accueillir un potentiel d'environ 500 000 EVP, ce qui correspond à 250 000 conteneurs de 40 pieds.</p> <p>Pour calculer le nombre de camions sur les routes, il faut également tenir compte du fait qu'il est possible de placer plusieurs conteneurs sur un même camion.</p> <p>Les calculs de l'APQ sont de 77 camions par jour pour transporter des conteneurs reçus au terminal B2020. L'APQ précise qu'une grande partie, voire la totalité de ces camions remplaceront des camions déjà présents sur les routes. B2020 permettrait de rapprocher le point de livraison : par exemple, pour amener des conteneurs en Gaspésie, un camion pourrait partir de Québec plutôt que Montréal.</p>
<p>Si ces 77 camions partent directement de Québec plutôt que de Montréal pour certains trajets, il s'agirait d'un gain au niveau environnemental?</p>	<p>L'APQ confirme qu'elle travaille actuellement à évaluer l'impact positif du projet sur les émissions de gaz à effet de serre.</p>
<p>Pourquoi utiliser des camions? Avez-vous évalué des alternatives comme le transbordement bateau à bateau (avec un navire de plus petite envergure)?</p>	<p>L'APQ explique que son souhait est de travailler en concertation avec les autres acteurs, dans une perspective provinciale, pour évaluer les options, éviter la congestion ainsi que les gaz à effet de serre.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Qui pourrait arbitrer ce travail de concertation avec les autres ports? Je suppose que chaque port cherche à maximiser ses propres revenus.</p>	<p>L'APQ répond que le gouvernement du Québec a commandé une étude indépendante pour analyser cette question.</p>
<p>Il n'y a qu'une seule voie ferroviaire entre Montréal et tout l'est du Canada. Comment peut-on envisager le transport de conteneurs de Québec vers l'extérieur?</p>	<p>L'APQ répond que deux options sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voie du Canadien Pacifique (CP), sur la rive-nord; • Voie du Canadien National (CN), sur la rive-sud. <p>L'utilisation du chemin de fer du CN serait plus facile, puisqu'il transite déjà par Beauport. L'APQ précise qu'il est question d'environ deux trains par jour pour B2020.</p>
<p>La raison qui explique l'augmentation du transport des marchandises à l'échelle mondiale, c'est surtout l'augmentation de la population. Or, à Québec, il n'y a pas une très grande population. Comme justifiez-vous Beauport 2020 alors?</p>	<p>L'APQ répond que le projet prévoit recevoir des marchandises par bateau à Québec, pour ensuite les transporter ailleurs au Québec, surtout par train.</p> <p>Par ailleurs, l'on voit de plus en plus l'arrivée de « pôles logistiques » qui permettent aux entreprises de produire ou transformer des produits localement. La proximité d'un terminal de conteneurs facilite ce type d'initiatives qui créent de la richesse localement.</p>
<p>Considérant que la population de Québec est plus petite qu'ailleurs, comment comptez-vous attirer les navires ici?</p>	<p>L'APQ explique que les marchandises acheminées aux États-Unis proviennent parfois de ports extérieurs, comme celui d'Halifax. Si les marchandises provenaient de Québec, la distance parcourue serait beaucoup moindre, ce qui permet une économie d'argent.</p> <p>Certains ports sont également congestionnés. De plus, avec le taux de change, le Québec se trouve dans une position avantageuse pour les coûts de main-d'œuvre.</p>
<p>Est-ce que les utilisateurs du Port de Québec contribueront au montant à investir dans le projet Beauport 2020?</p>	<p>L'APQ rappelle que sa capacité d'emprunt est fixée à 110 millions \$. Celle-ci est insuffisante pour B2020, dont les coûts sont évalués à 400 millions \$ pour le quai et les infrastructures.</p> <p>Typiquement, les administrations portuaires financent la construction des quais et des infrastructures de base avec leur capacité d'emprunt. Les autres infrastructures (ex. silos) sont quant à elles financées par le privé. Par ailleurs, les utilisateurs remettent une royauté aux ports.</p> <p>Puisque la limite d'emprunt est insuffisante pour B2020, l'APQ compte sur une contribution d'Ottawa, via le programme d'Infrastructure Canada.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Lors d'une prochaine rencontre, j'aimerais que vous abordiez les projets de développement qui ont un impact direct sur la communauté, comme la piste cyclable ou l'aménagement de la phase 3 de la piste Samuel-de-Champlain.	À propos de la piste cyclable, l'APQ précise qu'elle travaille à développer une solution permanente réaliste en termes de coûts et de sécurité, mais qu'il s'agit d'un dossier complexe.

4. Informations et rapports d'activités

BEAUPORT 2020

Marie-Ève Lemieux, Conseillère, conformité environnementale, rappelle qu'en 2017, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) et le comité d'experts auquel participe le MDDELCC ont fait parvenir un document contenant plus de 800 questions à l'APQ, concernant B2020. Cela a amené à l'APQ à réaliser de nouvelles analyses et à procéder à certains ajustements, notamment :

- La précision de la vocation du terminal (100 % conteneurs);
- Le retrait du brise-lames.

Mme Lemieux indique que le document de réponses, incluant les analyses supplémentaires, a été déposé à l'ACÉE le 30 avril 2018. L'ACÉE a un délai de 30 jours suivant le dépôt pour valider que le document répond bien aux exigences. Ensuite, l'ACÉE rendra ce document public et effectuera une consultation. L'APQ pourrait recevoir une nouvelle série de questions découlant de cette consultation, possiblement à l'automne.

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants à propos du projet Beauport 2020 :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Le document de l'ACÉE contenait combien de questions exactement?	L'APQ répond qu'en incluant les sous-questions, ainsi que certains commentaires considérés comme des questions, le document de l'ACÉE contenait au total 883 questions.
Qu'est-ce que cela veut dire, « retrait du brise-lames »?	L'APQ rappelle qu'une présentation a été partagée au comité à ce sujet, lors d'une rencontre précédente. Elle suggère de faire parvenir la présentation aux membres, qui inclut un schéma du projet, avant et après cet ajustement. À titre de rappel, les principales raisons justifiant le retrait du brise-lames sont : <ul style="list-style-type: none"> • Le brise-lame était considéré comme un obstacle à la pratique de sports nautiques à la baie de Beauport; • Son retrait réduit l'empreinte du projet sur l'habitat du poisson.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Est-ce que l'ACÉE publie un résumé des études que vous leur remettez?	L'APQ répond qu'elle a proposé à l'ACÉE de vulgariser l'étude d'impact sous la forme de fiches thématiques d'une page recto-verso qui présenteront, pour chaque thème : <ul style="list-style-type: none"> • L'état de référence; • L'impact évalué; • Les mesures d'atténuation, etc. L'ACÉE a accepté cette façon de faire.
Dans ces fiches, faites-vous référence aux sections correspondantes dans l'étude d'impact originale?	L'APQ confirme que les fiches incluent la référence à la section correspondante de l'étude d'impact pour chaque thématique.

PROJET DE TERMINAL D'EXPORTATION DE GRAINS À L'ANSE AU FOULON

M. Métivier partage une mise à jour concernant le projet de La Coop fédérée à l'anse au Foulon. Il rappelle que plusieurs partenaires sont impliqués et que des éléments extérieurs demeurent à ficeler. À ce jour, le projet n'a pas encore été annoncé publiquement. Le comité sera informé dès qu'une annonce publique sera prévue.

À ce sujet, un membre a partagé le commentaire suivant :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Je pensais que La Coop fédérée souhaitait plus de temps pour bonifier son projet, à la suite des premières rencontres des parties prenantes. Je suis d'avis que plusieurs aspects du projet pourraient être améliorés.	L'APQ mentionne que le PEPC (Processus environnemental de participation citoyenne) n'est pas encore enclenché, et que La Coop fédérée pourra bonifier son projet en cours de route.

CONGRÈS AIVP

M. Métivier rappelle que le congrès de l'AIVP aura lieu du 11 au 14 juin 2018. Les coûts d'inscription s'élevant à 1 000 \$, il suggère de rendre cinq passes disponibles pour le comité. Ainsi, il invite les membres à prendre connaissance de la programmation, puis à le contacter pour obtenir une passe aux conférences qui les intéressent.

M. Métivier rappelle également qu'une personne représentant le comité pourrait participer à l'atelier appelé « Port City Lab », pour se prononcer sur différents thèmes en lien avec la bonne cohabitation avec la communauté. Les personnes intéressées peuvent contacter Dave Arseneau (darseneau@transfertconsult.ca), puis l'AIVP procédera à la sélection.

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Est-ce que l'atelier Port City Lab se tiendra en anglais?	L'APQ répond que l'atelier se tiendra dans trois langues et que les participants pourront s'exprimer dans la langue de leur choix.
Lors du premier congrès, les frais de participation pour les ONG s'élevaient à 100 \$, plutôt que 1 000 \$.	L'APQ précise qu'il ne s'agissait pas du même type d'événement. Le congrès 2018 est une conférence mondiale, de plus grande envergure, alors que le premier congrès était plutôt un atelier de travail.

PISTE CYCLABLE SUR LA RUE DALHOUSIE

M. Métivier mentionne que l'information partagée avec le comité est la même que celle reprise par les médias : lorsque l'achalandage des croisières sera plus élevé (à l'automne), la piste cyclable sera déplacée sur la rue Dalhousie. Entre temps, l'APQ travaille à développer une solution permanente, ce qui n'est pas chose simple considérant la complexité du dossier (achalandage élevé, questions de sécurité, etc.).

Les membres ont partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Est-ce que les piétons seront interdits sur les quais pendant une certaine période?	L'APQ répond qu'en période de forte affluence, des clôtures sont installées afin de restreindre la circulation piétonne, pour des raisons de sécurité (présence de nacelles).
Normalement, les pistes cyclables peuvent être empruntées par des personnes avec des quadriporteurs. Ce serait à prendre en considération. Il faudrait aussi assurer une accessibilité sur l'ensemble de la promenade du Foulon.	L'APQ prend note du commentaire.

REGISTRE DES PLAINTES

Mme Lemieux indique que trois plaintes ont été reçues depuis la dernière rencontre du comité.

- Plainte formulée le 12 mars, dans le secteur de l'Estuaire, concernant des drapeaux abîmés par de forts vents. L'APQ remplace les drapeaux deux fois par année. Lorsque la personne a téléphoné, la tournée du printemps n'était pas encore terminée. Le suivi a été fait depuis.
- Plainte formulée le 10 avril, dans le secteur de l'anse au Foulon, concernant le bruit causé par des opérations de déneigement. Après avoir écouté la bande sonore, les bruits ont été attribués au déneigement effectué par la Ville de Québec.
- Plainte formulée le 14 mai (la veille du comité), dans le secteur de l'Estuaire, concernant des bruits de moteurs intermittents. Au moment de la rencontre du comité, l'APQ poursuivait le suivi.

M. Métivier invite le comité à partager le mécanisme de signalements, puisque cela contribue à intervenir rapidement en cas de problématique, et favorise ainsi la bonne cohabitation avec la communauté.

À ce sujet, les membres ont partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Les membres partagent des suggestions pour faciliter la communication du mécanisme de signalement à l'APQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les requêtes et les plaintes; • Rendre disponible un formulaire simple que les plaignants pour remplir rapidement, en précisant les renseignements qu'il faut fournir; • Maintenir la possibilité de formuler une plainte par téléphone (et non seulement via Internet); • Schématiser le processus dans un document qu'il serait possible de diffuser; • S'assurer d'effectuer un suivi de chaque plainte. 	<p>L'APQ prend bonne note des suggestions. Elle rappelle qu'un suivi est réalisé pour chaque plainte reçue.</p>
<p>Dans le compte rendu du 11 décembre 2017, il était mention d'une plainte liée au bruit sur les terrasses du Vieux-Port. La personne m'a mentionné ne pas avoir reçu de suivi de votre part.</p>	<p>L'APQ explique qu'une procédure particulière est en vigueur avec le Syndicat pour la terrasse du Vieux-Port.</p> <p>À la demande des représentants du Syndicat des propriétaires, l'APQ ne doit tenir compte que des plaintes qui lui sont acheminées via le surintendant.</p> <p>De plus, l'APQ doit effectuer tous les suivis au surintendant, plutôt que directement avec la personne qui formule la plainte pour réaliser le suivi. Par la suite, le surintendant se charge lui-même de diffuser l'information aux résidents concernés.</p>
<p>Est-ce que cette plainte a été réglée?</p>	<p>L'APQ répond qu'il s'agit d'un problème causé par les alarmes de recul des nacelles. Les alarmes à 125 décibels sont plus problématiques, alors que celles à 90 décibels ne semblent pas causer de dérangement pour les gens aux alentours. Des tests ont été effectués à cet effet.</p> <p>L'APQ demande aux fournisseurs d'utiliser des alarmes à 90 décibels. Or, il arrive que des fournisseurs utilisent encore des nacelles équipées d'alarmes à 125 décibels.</p> <p>Cette année, l'APQ prévoit serrer davantage la vis pour s'assurer que seules les nacelles à 90 décibels soient utilisées. Des mesures seront prises au besoin auprès des fournisseurs.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Je me souviens qu'il y avait aussi des problèmes la nuit.	L'APQ explique que ces problèmes étaient principalement liés à l'utilisation de chariots élévateurs pour les bagages (frottement du fer des fourches du chariot contre le fer de la cage utilisée pour le transport des valises). Depuis, des gaines en caoutchouc ont été ajoutées sur les fourches des chariots. Cet ajustement permet d'amortir significativement l'impact sonore.
Serait-ce possible de faire un suivi avec le surintendant de la terrasse du Vieux-Port, puis revenir au comité à la réunion de septembre?	L'APQ répond que ce suivi est déjà effectué avec le surintendant à la terrasse du Vieux-Port, en respect de la procédure convenue avec le Syndicat des propriétaires.

SUIVI DE LA MESURE DES PARTICULES FINES DANS LA COMMUNAUTÉ

Mme Lemieux explique que deux dépassements des particules fines (PM_{2,5}) ont été observés à la station dans Limoilou.

- 19 janvier 2018 : il s'agissait d'un épisode généralisé à Québec et Lévis (qualité de l'air « passable »), ce qui indique que la problématique ne provenait pas du Port de Québec, mais plutôt du smog;
- 14 et 15 février 2018 : un avis de smog a été émis par la Ville de Québec, en raison des conditions météo

La mesure des particules fines est accessible à l'adresse suivante : www.portquebec.ca/communaute/developpement-durable/particules-fines

5. Approbation des comptes rendus d'octobre, décembre et février

Les comptes rendus sont approuvés par les membres et seront déposés sur le site Internet du comité, à cette adresse :

www.portquebec.ca/communaute/engagement-communautaire/comite-de-relations-avec-la-communaute

6. Tableau de bord des suivis des réunions précédentes

Afin de terminer la rencontre à l'heure prévue, il est convenu avec les membres de ne pas repasser le tableau de bord. Celui-ci a tout de même été mis à jour et se retrouve à l'annexe 2.

7. Divers et prochaines réunions

M. Métivier indique que la prochaine rencontre du comité est prévue en septembre.

Il propose d'organiser une rencontre de travail le 21 juin afin de se pencher sur la vision entourant le bassin Brown. À cette réunion, M. Sans Cartier pourrait être présent afin de présenter un projet proposé par la Marine royale canadienne, soit une exposition éphémère dans ce secteur.

Une invitation sera envoyée par courriel pour cette rencontre en juin, et les membres intéressés à y participer pourront confirmer leur présence.

Un membre indique avoir retrouvé le compte rendu du comité datant de 2008, qui s'était penché à cette époque sur la vision pour l'anse Brown. Le membre en remet une copie à l'APQ.

8. Fin de la rencontre

M. Métivier remercie les membres pour leur participation. Les points de l'ordre du jour ayant été traités, la réunion s'est terminée à 13 h 35.

Dave Arseneau, Transfert Environnement et Société
Rapporteur de la rencontre

Comité de Cohabitation Port-Communauté

Rencontre du **mardi 15 mai 2018**

11 h 30 à 13 h 30

Centre de simulation et d'expertise maritime, 271 rue de l'Estuaire

Stationnement disponible sur place | Salle accessible aux personnes en fauteuil roulant

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|---|
| 11 h 30 | Mot de bienvenue
Approbation de l'ordre du jour |
| 11 h 35 | Présentation sur la réalité et les enjeux des administrations portuaires |
| 12 h 20 | Mises à jour et rapports d'activités <ul style="list-style-type: none">• Beauport 2020• Projet à l'anse au Foulon• Congrès AIVP• Piste cyclable sur la rue Dalhousie (état de situation)• Registre des plaintes• Suivi de la mesure des particules fines dans la communauté• Activités des organismes du milieu (tour de table) |
| 12 h 55 | Approbation des comptes rendus d'octobre, décembre et février |
| 13 h | Suivis des réunions précédentes (voir tableau de bord des suivis) |
| 13 h 15 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Prochaine rencontre prévue : 13 septembre• Première réunion du groupe de travail sur l'aménagement de l'anse Brown• Rencontre publique annuelle de l'APQ |
| 13 h 30 | Fin de la rencontre |

ANNEXE 2 – TABLEAU DE BORD GLOBAL DES SUIVIS DU COMITÉ DE COHABITATION PORT-COMMUNAUTÉ

En jaune : nouveaux suivis découlant de la dernière rencontre

Les suivis complétés sont retirés du tableau, pour en faciliter la lecture.

Date	Sujet	Description	Suivis effectués	Responsable
2017-02-16	Vision du Port	Discuter d'une vision d'ensemble du Port de Québec (qui pourrait être ajoutée en préface du PADD)	<ul style="list-style-type: none"> Sujet reporté à une prochaine réunion (2018) 	APQ
2017-05-16	Bassin Louise	Faire un retour sur la consultation publique sur la vision du secteur du Bassin Louise	<ul style="list-style-type: none"> Suivi fait à la réunion du 26 septembre 2017 Revenir sur la vision et les résultats de la consultation à la prochaine réunion, ou à une réunion spéciale 	APQ
2017-05-16	PEPC	Effectuer un retour sur les niveaux d'évaluation du PEPC	<ul style="list-style-type: none"> La révision du PEPC sera un sujet à une prochaine réunion (2018) 	APQ
2017-09-26	Économie circulaire	Présenter plus d'information sur le projet d'économie circulaire qui inclut le Port de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Sujet prévu à une prochaine réunion (2018) 	CRE
2017-10-30	Port de Québec	Déterminer une ou des dates pour une visite des installations de Glencore pendant une opération de chargement	<ul style="list-style-type: none"> Accord obtenu de Glencore Visite prévue pour 2018 (journée de beau temps) 	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Évaluer les options pour conserver la contribution de M. Pierre Cazalis	<ul style="list-style-type: none"> Suivi à une prochaine réunion (2018) 	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Évaluer les options pour le remplacement de M. Pierre Cazalis sur le CVAP	<ul style="list-style-type: none"> Suivi à une prochaine réunion (2018) 	APQ
2017-12-11	Communications de l'APQ	Partager le nom de la personne-contact chez le gestionnaire Lafrance & Mathieu (Jardins Mérici)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi à une prochaine réunion (2018) 	APQ
2017-12-11	Aménagement bordure fluviale à Beauport	Effectuer des suivis sur les axes et orientations du projet d'aménagement de la bordure fluviale à Beauport de la CCNQ	<ul style="list-style-type: none"> Sujet prévu à une prochaine réunion (2018) 	CMQ
2017-12-11	Recours collectif	Partager des informations factuelles, au fur et à mesure qu'elles sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Suivi en fonction de la disponibilité des informations (2018) 	APQ
2018-02-15	Fonctionnement du Comité	Préparer un plan de diffusion du rapport annuel 2017, basé sur les préférences des membres	<ul style="list-style-type: none"> Attention portée au format du rapport, pour faciliter sa lecture 	Transfert / APQ

2018-02-15 et 2018-05-15	Gestion des plaintes	Préparer un diagramme simplifié qui résume le cheminement d'une plainte à l'APQ	<ul style="list-style-type: none"> • Voir à la possibilité de distinguer les plaintes et les requêtes • Rendre disponible un formulaire simple, tout en maintenant la possibilité de le faire par téléphone 	APQ
2018-02-15	Avitaillement au GNL	Vérifier auprès de Gaz Métro (Énergir) s'il y a des données à propos des avantages du GNL sur la qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir 	APQ
2018-03-22	Plan d'utilisation des sols (PUS)	Prévoir une discussion sur le PUS à une prochaine rencontre du Comité	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir à une prochaine réunion du Comité 	APQ
2018-03-22	Terminal de grains à l'anse au Foulon	Transmettre la documentation sur le projet de La Coop fédérée, lorsqu'elle est disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir 	Transfert
2018-03-22	Terminal de grains à l'anse au Foulon	Effectuer un suivi des commentaires du Comité sur le projet de La Coop fédérée	<p>Les principaux commentaires ont porté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur l'aspect visuel • Sur la consultation publique 	APQ et/ou Coop fédérée
2018-05-15	Beauport 2020	Apporter des précisions sur les enjeux liés au transport par camion et par train	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact sur les GES • Choix de la voie de chemin de fer (celle du CP ou du CN) 	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Faire parvenir la présentation sur B2020, en précisant où l'on retrouve l'information sur le retrait du brise-lames	<ul style="list-style-type: none"> • À faire lors de l'envoi de la convocation aux membres 	Transfert
2018-05-15	Beauport 2020	Faire parvenir au comité les fiches thématiques résumant les études sur B2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir lorsque les fiches seront finalisées 	APQ
2018-05-15	Fonctionnement du Comité	Aborder, lors de la prochaine participation de Mario Girard au Comité, les projets qui ont un impact direct sur la communauté : piste cyclable et phase 3 Samuel-de-Champlain	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir lors de la prochaine rencontre avec Mario Girard 	APQ
2018-05-15	Terminal de grains à l'anse au Foulon	Informé le comité lorsque le projet sera annoncé publiquement	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir 	Transfert / APQ / Coop
2018-05-15	Plaintes	Revenir sur la plainte formulée le 14 mai 2018, concernant des bruits de moteurs dans le secteur de l'Estuaire	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir 	APQ